

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr

Dinguezli ne peut rester ouzir

DES ÉCONOMIES A RÉALISER

Le Corps enseignant nous offre cinq cent mille francs

Dans quelques semaines tous les universitaires, grands et petits, gros et maigres, vont s'engouffrer à leur habitude dans tous les navires en partance pour la France et aujourd'hui pour bénéficier d'un change avantageux beaucoup d'entr'eux s'en vont en Italie et même en Allemagne, d'autres s'arrêtent en Suisse pour y jouir de la beauté des lacs. Leurs places sont retenues depuis longtemps déjà. Les heureux veinards!

La Tunisie, lasse de récriminer, a fini par s'habituer à cet exode qui se renouvelle chaque année mais surtout depuis les relèvements des traitements et l'établissement du tiers colonial.

Au Sénégal aussi le corps enseignant fuyait chaque année d'août à novembre les chaleurs de ce pays, autrement plus chaud que notre Tunisie, alors que les fonctionnaires de toutes les autres administrations n'obtiennent de congés que tous les trois ans.

Le gouverneur général ne tenta même point de le retenir, c'eût été peine perdue. Il lui supprima purement et simplement pendant les trois mois d'absence le supplément colonial qui est là-bas de 50 pour cent et tous autres accessoires avec en un mot il lui laissa la solde d'Europe. Du coup les départs furent moins nombreux, ils sont aujourd'hui excessivement réduits. Il va sans dire que les instituteurs sénégalais ont rouspété, ils ont pétitionné, se sont adressés au ministre des Colonies, rien n'y a fait, le gouverneur général Merlin est resté sur ses positions et a refusé de rapporter son arrêté. De quel droit ces fonctionnaires seraient-ils plus avantagés que les autres? Leur besogne est-elle plus accablante?

Tout comme ici les jours de congés s'ajoutent aux dimanches et aux jeudis. En désespoir de cause ils se sont adressés au député Georges Barthélemy, délégué du Soudan et de la Haute-Volta au Conseil supérieur des Colonies de passage au Sénégal qui bien mal à propos est intervenu. Les choses en sont là.

Nous nous demandons si la même mesure ne devrait pas être prise à l'égard de nos instituteurs qui, régulièrement, chaque année s'en vont passer les trois mois de vacances en France, en Italie ou ailleurs?

Pendant les trois mois d'absence ne devrait-on pas, tout comme au Sénégal, leur supprimer le tiers colonial et tous autres accessoires? On réaliserait de la sorte des économies sérieuses. À la rigueur, tout instituteur ayant droit tous les 3 ans à un congé régulier avec voyage gratuit, le tiers colonial pourrait lui être laissé pendant ce congé régulier, et supprimé les deux années suivantes s'il se rend en France puisqu'il est dit que cette catégorie de fonctionnaires a absolument besoin chaque année d'aller en France se remettre des fatigues du dur et écrasant labeur accompli dans le cours de l'année scolaire! Nous ne les empêcherons point, mais il ne sera pas dit

qu'ils iront en nous faisant le pied de nez, gorgés de nos dépouilles. L'économie résultant atteindrait 500 mille francs environ. Elle ne serait pas à dédaigner.

La parole est à M. le Résident général.

Suivra-t-il le bon exemple -- et pourquoi non? -- de M. le gouverneur général Martial Merlin (1)?

« Nous dirons dans notre prochain numéro pourquoi Si Dinguezli ne peut rester à la Cour beylicale et aurait dû suivre Djellouli dans la retraite.

Il y a un proverbe qui dit que : trop parler nuit trop gratter nuit.

Que ne s'en est-il souvenu? Et Dinguezli a trop parlé, pourquoi ne s'est-il pas mis un bœuf sur la langue?

BULLETIN

Ah! le beau voyage de quarante millions!

Quelques journaux ayant annoncé que le gouvernement allait déposer une demande de crédit de quarante millions pour le voyage présidentiel, une émotion si forte, si grande s'empara des parlementaires - surtout des sénateurs - et du monde politique que le ministère dut faire publier par les agences les communiqués suivant dont Alexandre ne dut pas goûter tout le charme :

Différents journaux ont annoncé que le gouvernement avait déposé une demande de crédit de 40 millions de francs à l'occasion du voyage de M. le Président de la République. Cette information est complètement inexacte, aucune demande de crédits n'a été -- ou ne sera -- déposée à l'occasion de ce voyage.

Les dépenses afférentes au voyage de six semaines de M. Millerand ont été réparties entre les budgets suivants :

- 1. Budget de la Guerre; 2. Budget de la Marine; 3. Budget du Maroc; 4. Budget de l'Algérie; 5. Budget de la Tunisie; 6. Chapitres spéciaux du budget des Affaires étrangères; 7. Budgets des départements visités; 8. Budgets municipaux des principales villes où le cortège s'est arrêté.

Notre confrère la " Tunisie Française " ajoute que c'est le total des crédits prélevés sur ces différents budgets qui formera le total des 40 millions auxquels on a fait allusion et il se demande quelle sera la part de la Tunisie?

Pourquoi la part de la Tunisie puisque le voyage s'est fait en dehors d'elle à telle enseigne que la Conférence Consultative n'a point été appelée à voter les crédits ni même invitée à faire partie du cortège présidentiel?

Dans ces conditions nous prétendons qu'elle n'a pas participer aux dépenses qui incombent à la mère-patrie.

Mais, qui sait, M. le Résident général le sèdera peut-être de ses propres deniers ce qui serait assurément très chic de sa part.

Alors, pour trimballer S. E. Alexandre Millerand, baron du Saint-Empire et aujourd'hui prince de la famille beylicale, cela coûte quarante millions aux pauvres contribuables pour quarante jours de voyage, soit un million par jour!

On avouera que c'est un peu cher surtout en cette période de difficultés financières et qu'il aurait mieux fait comme M. Choufleur, de rester chez lui.

Nous ne voudrions pas être prophète de malheur, mais nous parions fort que ce voyage aura des conséquences fâcheuses pour sa présidence et qu'il descendra plus vite du pouvoir qu'il n'y est monté, son septennat pourrait bien être arrêté avant la fin de l'année quand on sait qu'il n'est parti que pour éviter les reproches du Sénat pour ses abandons de Spa.

Quelle différence avec la simplicité des voyages de MM. Loubet Fallières!

ECHOS ET NOUVELLES

Le Sénateur Gallini

Notre ami M. le Sénateur Gallini, souffrant prie ses amis et correspondants de l'excuser s'il met quelque retard à répondre à leurs lettres.

Nous adressons à notre ami nos vœux les plus sincères et affectueux de complet rétablissement

À la Cour beylicale

D'importants changements viennent d'avoir lieu à la Cour beylicale, par suite de la démission, pour cause de « beylite aigüe », de Sidi Taib Djellouli, premier ministre qui va pouvoir se livrer au doux plaisir de la culture des carottes dans son patelin de Radès avec les 45.000 fr., par an qu'un protectorat généreux continuera à lui servir pour adoucir sa douleur d'être descendu du faite des grandeurs;

Sidi Mustapha Dinguezli le remplace « momentanément » et Si Khelil Bouhadjeb est nommé ministre de la plume en conservant le Cheikhat El Medina et la présidence de la Municipalité puisqu'il n'y a pas de fonds disponibles pour lui payer ses appointements de ministre, Djellouli continuant à percevoir les siens...

Notre ami Si Younés Hadjoui délégué à la Médina est nommé directeur du protocole en remplacement de Si Kairallah qui voit ses vœux exaucés et prend la direction des habous.

Notre ami Si Larbi ben Abdallah, délégué à la Djemaïa est nommé chef de la comptabilité au Dar-el-Bey.

Nos félicitations à nos amis promus à de plus hautes situations et l'assurance de nos regrets à l'infortuné Djellouli frappé par le coup du sort en pleine possession de ses facultés qu'il mettait au service de ses appétits jamais insouvis.

Mais la retraite lui sera douce puisque il continuera à palper ses 3.750 fr. par mois et qu'on va de lui conférer la plaque de grand officier de la Légion d'Honneur.

À la Résidence Générale

Par le courrier de samedi prochain, M. le Résident général et Mmes Lucien Saint et Trouillot s'embarqueront, dit-on pour France. On dit que le séjour du ministre en France ne dépassera pas une quinzaine de jours et qu'il nous rapportera un projet de refonte de la Conférence Consultative qui sera promulgué immédiatement pour permettre aux électeurs d'élire leurs « délégués financiers » avant la session de novembre. La Conférence Consultative ferait place à des Délégations financières telles qu'elles fonctionnent en Algérie. Il n'y aurait donc plus de compartiments entre Français et Indigènes qui siègeraient dans le même vase clos, loin des regards indiscrets.

Mais que signifie?

Un confrère colonial de Paris publie l'information suivante :

« M. Blanc, ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence générale de Rabat vient d'arriver à Paris où il compte passer quelques semaines avant de retourner en Tunisie ».

De retourner en Tunisie?

Est-ce une coquille ou l'annonce d'un changement pour M. Blanc qui, nous le savons, regrette beaucoup Tunis où il voudrait revenir aussi lors du débarquement de M. Flandin s'empressa-t-il de poser sa candidature, mais c'est M. Saint qui fut préféré.

Les petits cadeaux du Président de la République

Si la note des frais du voyage présidentiel en Afrique du Nord est plutôt corsée -- pour les finances publiques -- nous sommes heureux de savoir que le Président de la République n'est pas rentré à Paris les mains vides comme il était venu au grand désespoir de ceux qui attendaient un petit bout de ruban rouge, voire une petite rosette de même couleur.

Un premier envoi comprenant 17 immenses caisses et plusieurs chevaux

de prix a été bientôt suivi d'un second de 13 caisses et d'autres coursiers agiles, richement harnachés, de quoi monter une écurie de courses sérieuse, et d'arborer sur le turf de nouvelles couleurs..

Arles étant la patrie du saucisson ne pouvait moins faire que d'en offrir une caisse spécialement préparée pour le souverain, pardon, pour le président de la République...

Le brave Huard

C'est ainsi que l'appellent tous les mutualistes, car il faut être brave pour travailler plus de vingt ans pour la seule gloire de rendre service à ses semblables.

Avec le « Progrès de Tunis » nous disons que le gouvernement s'honorerait en épingleant sur la poitrine de ce brave la croix de la Légion d'Honneur gagnée sur le champ de bataille de la Mutualité en secourant des centaines et des centaines de blessés frappés dans leurs affections les plus chères.

Quatre mille mutualistes, unis comme des frères, vous la demandent, M. le Ministre et oserait espérer que vous combiez leurs vœux à votre retour de Paris. Ils vous en sauront un gré infini.

Une petite croix pour le brave Huard. S. V. P.

Les bénéfiques de guerre

Notre ami, M. le colonel Félici, délégué à la Conférence Consultative et membre de la Chambre de Commerce de Tunis, vient de soumettre à cette compagnie un important et substantiel rapport sur la contribution extraordinaire des bénéfiques de guerre qui, à l'unanimité des membres présents, l'a adopté dans sa teneur et ses conclusions, l'a transformé en délibération et en a décidé l'envoi au Résident général.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier l'exposé du colonel malheureusement l'exiguité de notre format ne nous le permet pas.

Si nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur l'ensemble des mesures qu'il propose, il en est une cependant qu'il nous semble bien difficile d'accepter sans réserve : celle de la renonciation de l'Etat à toutes les garanties sur les biens de ses débiteurs.

Non, mais dans un pays où la faillite, compte pour si peu de chose, où elle est même un moyen de s'enrichir, nous ne voyons pas très bien sur quoi le gouvernement pourrait asseoir sa créance, autant dire qu'elle ne reposerait sur rien de palpable et qu'un beau jour il devrait mettre un gros zéro devant le nom de son débiteur.

Partout où il a pu prendre des garanties, il ne doit pas les lâcher même après avoir consenti des arrangements portant même sur une période de dix ans.

Sous le bénéfice de cette réserve nous ne pouvons qu'appuyer le rapport de notre ami et le féliciter très chaudement du souci qu'il apporte à la défense de ses commettants et de la Tunisie.

Aux départs

M. le contrôleur civil Klepper qui prend une retraite bien gagnée par trente années de bons et loyaux services.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire les regrets que nous éprouvons de lui voir quitter la Tunisie où nous pensions qu'un aussi long séjour le retiendrait parmi nous.

Il en est autrement, nous le regrettons... Nos vœux les plus sincères l'accompagnent dans sa retraite.

Notre ami et Mme Bellino quittent aussi la Tunisie pour aller habiter Toulon leur ville natale.

Mais ils laissent à Hammam-Lit des intérêts qui, nous voulons l'espérer, les ramèneront un jour parmi nous et plus tôt qu'ils ne pensent car la nostalgie du pays les reprendra sûrement,

Visiteurs de marque

La Tunisie a eu l'honneur d'être visitée par deux glorieux soldats de la grande guerre: M. le maréchal Fayolle et le général Mangin venus en inspection.

Derrière les murs I

Tel est le titre d'un petit livre intéressant que M. le colonel Bouquero vient de faire paraître et qu'on pourra trouver dans toutes les librairies.

Une douche glacée

Tous les journaux métropolitains n'appréciaient pas comme il fallait le voyage présidentiel en Afrique du Nord avec un déploiement de pompe jusqu'alors inconnu.

L'un d'eux, parmi les plus importants, a eu même l'irrévérence d'envoyer à son reporter un télégramme à peu près ainsi conçu :

« Avons soupé de vos descriptions de diffas, fantasias et autres divertissements. Envoyez-nous des comptes rendus aussi succincts que possible du voyage du Président ».

Comme le destinataire eut l'idée bizarre de divulguer le télégramme de son directeur, on imagine l'effet qu'il produisit sur M. Millerand et son entourage immédiat.

Le bien d'autrui

Autrefois, les journaux se faisaient un scrupule de reproduire un article sans en indiquer la provenance.

Aujourd'hui, on découpe, on taille, on reproduit des articles avec un profond dédain du droit d'origine.

C'est ce qui s'appelle de la probité littéraire où nous ne nous y connaissons pas.

La maison qui n'est pas au coin du quai est passée maitresse dans l'art de piller ses confrères et de ne pas citer la source de ses emprunts.

La Banque de Tunisie

reçoit sans frais les souscriptions aux obligations de 500 francs du Groupement de la Grosse Métallurgie 6 pour cent net d'impôts, gagées par les annuités de l'Etat à 475 fr., coupon de 15 francs à toucher le 1er juillet prochain.

Le Cimetière et les Rabbins

Lettre au Directeur du « Tamadden » par Jacques Bahar

(Suite et fin)

Tout ressortit chez nous, à l'empire du droit laïque.

Et, pour me résumer, après cet immense circuit indispensable, la question du cimetière ne peut pas être une question religieuse, puisque le judaïsme n'est pas une religion.

Ce n'est pas non plus une question de morale juive, puisqu'il n'y a qu'une morale universelle.

Ce n'est pas une question de tradition, puisque tous les peuples ont les mêmes, le même folk los, où le respect des morts est identique.

Ce respect dont je suis partisan plus conscient que vous tous, n'est pas dans le fétichisme des ossements tournés en méconnaissable pierraille.

Le respect des morts qui se suffit des plus pâles matérialités et même d'aucune, ne réside que dans le culte des idées primitives, ancestrales, dans la filiation dont nous sommes les aboutissants et non dans les amulettes et les reliques,

Un petit Juif demandait à Pâque à son père : « Pourquoi mangeons nous des azymes pendant huit jours? Parce que nos ancêtres n'avaient pas eu le temps de faire cuire leur pain en sortant d'Egypte.

- Et s'ils n'avaient pas eu, celui de se culotter, faudrait-il aller le takheth tout nu pendant toute ce temps?

Voilà comment nous avons dans le sang, le dédain des symboles matériels.

Il nous faut des idées, et or les idées ne sont pas dans la poussière des morts, mais dans leurs livres.

Vous vous faites une religion d'idolâtres l'une pour mieux étouffer les autres.

Or, selon ces livres, que vous ne lisez ni ne laissez lire, la question du cimetière n'est pas une question théologique c'est tout simplement une question de droit et de juris prudence.

C'est du droit, puisque le propre de cette question n'est pas d'être académique mais pratique, c'est-à-dire à l'état de conflit avec votre ambiance non juive.

Quelle est la doctrine juridique juive à l'égard de l'étranger, du non juif.

Distinguo : Ou bien c'est nous qui sommes l'étranger chez lui ou c'est lui, chez nous.

Dans la première hypothèse nous sommes dominés par le précepte talmudique : *La loi du pays sera ta loi. Din medina dinekha*.

Cette loi comportant l'aliénation des cimetières désaffectés, il faut aliéner.

Dans le second cas, où c'est l'étranger qui est chez nous et c'est ma conviction car, nous autres étant le peuple Elu, notre juridiction s'étend sur toute la terre c'est nous les souverains.

A ce moment nous sommes commandés par la loi mosaïque de l'amour de l'étranger et du droit des majorités.

Cet amour nous interdit de les tracasser ou obstruer la circulation. En fait, la majorité est contre nous.

Obéissons donc à nos propres lois, sinon malheur. Le philosophe dramaturge Publilius Syrus a dit : « On ne respecte que les peuples qui respectent leurs lois. *Ibi valere populus, ubi leges valent.* »

Déjà le mépris et l'humiliation vous ont atteints sous forme de décret consistorial.

Devant votre incapacité à faire leur justice aux populations, en observant vos lois, le Bey, à l'exemple de Pharaon vient de vous infliger des commissaires d'impôts recrutés parmi les enfants d'Israël et placés sous la coupe des exacteurs locaux, comme jadis en Egypte.

Puisque vous avez tant aimé la tradition, on vous a servi des réminiscences. Vous n'avez plus d'autonomie culturelle. Je vous l'avais prédit point par point à la *Petite Tunisie* du 6 Juillet 1920.

Espérons que ces mesures qui n'ont eu pour but que l'aliénation du cimetière comme tout le monde le reconnaît, seront suivies d'une exécution fidèle, par le nouveau consistoire.

Je n'ai écrit ces lignes que pour l'y encourager si besoin était, pour animer le peuple à la mer, et pour fortifier le gouvernement dans le cas où la bande des démagogues provoquerait des résistances populaires.

Si j'étais que du Secrétaire Général du Gouvernement tunisien, je vous signifierais ceci : « Vous allez, séance tenante éclairer votre peuple sur la question du cimetière, en reproduisant inextenso, tout ce qui a été publié en faveur de l'aliénation et en ouvrant sur ce point, l'enquête la plus large et la plus sincère. »

« Si vous y résistez le moins du monde où trichez, et si la tranquillité publique est jamais troublée par des Juifs à ce propos, je vous fais tous coffrer pour attentat contre la sûreté de l'Etat. Rompez! »

Jacques BAHAR.

Kola Sport... stimule

Les Phosphates du Djebel Onk

Le voyage que vient d'accomplir le Gouverneur de l'Algérie à l'Ouzenz, Tébessa et le Kouif nous remet en mémoire un article fulminant de "l'Avenir de l'Est" de Bône contre le Conseil général des Ponts et Chaussées parce que celui-ci sur le rapport de M. Gabreau, paraît-il, alors ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en Algérie, puis directeur de notre Bône-Guelma, et aujourd'hui aux Chemins de Fer de l'Est à Paris, s'est prononcé contre la construction du chemin de fer à voie large du Djebel Onk à Sadrata dont le coût évalué à une centaine de millions serait mis à la charge de l'adjudicataire des phosphates!

Non, mais, où trouverait-on aujourd'hui le « tout-en-ou » avec la concurrence marocaine? Autant dire que l'Algérie ne toucherait jamais un centime de redevance car le soumissionnaire devrait commencer par tenir compte des intérêts du capital, puis de l'amortissement, pour établir le chiffre de la redevance et c'est ce que fit Gafsa quand il traita avec le gouvernement tunisien et offrit trente centimes par tonne qui furent acceptées avec empressement.

Cent millions, au cours du jour, cela représente avec l'amortissement une douzaine de millions d'intérêts annuels donc pas de redevance en perspective pour l'Algérie alors autant vaut-il laisser les phosphates du Djebel Onk là où ils sont.

Tandis que par la Tunisie, en tablant sur 300 000 tonnes par an, elle pourrait espérer toucher dans quelques années de 3 à 400 000 francs par an et ce serait bien joli.

Pour que le Djebel Onk donne tout ce qu'on est en droit d'attendre de lui, il lui faudrait son chemin de fer à voie étroite, bien à lui, du gisement à la Skira port naturel en eau profonde du golfe de Gabès par Gafsa, El Gueltar, Bir M'rabeth et El Haffey en suivant la déclivité du terrain ce qui permettrait les transports à un prix extrêmement réduit les machines pouvant aisément remorquer sans grand effort des trains de 6 à 800 tonnes.

On ne doit pas perdre de vue aujourd'hui que nos phosphates ont à lutter contre la concurrence marocaine dont les gisements se trouvent à 135 kilomètres de la mer, et la Skira en est à 125 de Gafsa et il y a encore 75 kilomètres pour arriver au pied du Djebel Onk au total 200 kilomètres, ce qui serait loin si le sol ne se prêtait à l'établissement d'une voie qui n'aurait pas sa pareille car on n'y trouve nul obstacle à franchir pas la moindre côte sur tout le parcours.

La vraie ligne idéale pour un chemin de fer.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Vente de lots de Colonisation

Le Domaine de l'Etat Tunisien met en vente en mai et juin 1922 :

1° 80 lots de moyenne culture, comportant suivant les régions et la nature des cultures (céréales plantations, vignes, etc.), une superficie de moins 100 hectares de terres cultivables.

2° 15 lots d'une superficie de 50 hectares environ, tous situés à Sidi-Tabet, comprenant chacun : 1 parcelle irrigable d'une vingtaine d'hectares ; 1 parcelle non irrigable d'une trentaine d'hectares. Presque tous ces lots comprendront au moins 10 hectares de vigne.

Les lots créés dans ce Centre conviennent surtout aux cultures maraichères, fruitières et industrielles.

SITUATION DES LOTISSEMENTS

Attar à 13 Kilomètres. Ouest de Tunis : Mengoub et Drijat, à 25 kilom. Ouest de Tunis Hachebet Chabane, entre le Goubellat et Tessor ;

Enchirs Et-Trifa et Oudiane. région du Goubellat et Bou-Arada ;

Enchirs Kheniguet-Magra, Guedal El-Beylic et Dhomda, région Est et Sud de Pont du Fahs, sur la route de Djoûgar ;

Bou-Ficha (immédiatement à l'Ouest de ce Centre). Sidi-Tabet, à 25 Kilom. Nord-Ouest de Tunis.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Le dépôt des demandes est ouvert :

du 10 mai au 31 mai 1922 pour les demandeurs habitant la Tunisie.

du 15 mai au 15 juin 1922 pour les immigrants.

Les demandes devront être déposées appuyées des pièces justificatives dans les délais impartis. Aucune demande déposée antérieurement à la date d'ouverture et postérieurement à la date de clôture ne sera retenue.

Minimum de ressources : 24.000 francs

CLASSEMENT DES DEMANDES

Les candidats habitant la Tunisie depuis deux ans au moins seront classés dans l'ordre suivant :

1° Anciens élèves de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis ayant obtenu le diplôme de cette Ecole depuis moins de six ans, déduction faite des années de services militaires obligatoires ;

2° Pères de famille de quatre enfants au moins vivant sous leur toit et à leur charge ;

3° Contremaîtres et ouvriers agricoles fixés en Tunisie depuis plus de deux ans ;

4° Fonctionnaires et militaires ayant servi en Tunisie et remplissant les conditions voulues pour faire valoir leurs droits à la retraite ;

5° Tous autres demandeurs qui s'astreignent à l'obligation d'installation personnelle et d'exploitation directe.

Dans chacune de ces catégories le classement est déterminé par le nombre d'enfants qui vivent sous le toit et sont réellement à la charge du demandeur.

Les immigrants sont classés exclusivement d'après le nombre d'enfants vivant sous leur toit et à leur charge.

Les plans, notices des propriétés allouées, avec l'indication des contenances et des prix des lots, seront adressés à tous les demandeurs classés et les lots seront attribués après la clôture des opérations de classement.

LOTS DE PLANTATION

Des lots seront ultérieurement créés dans le Centre et dans le Sud de la Régence pour des plantations d'oliviers.

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN LOT de la propriété dite «Kheniguet-ed-Dehan»

Le 19 Juin 1922, à neuf heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de la propriété citée ci-dessus :

Une parcelle de terrain formant le lot numéro 8 de la propriété dite « Kheniguet-ed-Dehan », située dans le Centre civil et Caidat de Medjet-el-Bab.

Contenance : 139 hectares.

Mise à prix : 68.100 francs.

Sur ce lot existent des constructions comportant : Une maison d'habitation de 4 pièces, une écurie et un puits.

Le lot est en grande partie défriché.

Pour communication des plans, du cahier des charges et tous autres renseignements s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Le Directeur des Domaines et de la Colonisation

Signé : LABADIE.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Téléphone 553

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**, Av. J.-Ferry - Tunis

Aux Armes et Munitions de France

TAIEB ELLAMTI
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse

Fusils à bague et à percussion centrale, Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), revolvers en tous genres et tous calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Etat). — La plus importante maison du Sahel.

Uz complet signé

MAISON J. BELL
5, Rue d'Italie, 5
est une merveille d'élégance

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT TUNIS

La Clientèle élégante
...se coiffe chez...
LIETO
6, Av de France 2, Rue de l'Eglise
TUNIS

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Lacroix-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunis).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Planos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Planos.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD MAUD EUVÉ**, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minard et Fils, ancien Aqueouturier et Minard - 7, rue Lacroix-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Réboînage - Entretien.

Développement de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les **GALERIES PARISIENNES** Alphonse Licari, 17, 1. Place Fichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{ers} marques connues - A-telier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bruni frères et Cie, pp. 70.

MANSOUR BENT GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Siemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les veaux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant «Perrin», des parapluies «Revel» et parfumerie «Ary» — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison **LADISLAS**, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — **PAONESSA**, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 548 — Quincaillerie - Ferronnerie - art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUCA, propriétaire - Sousse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs à marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMEROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis.

Boulangerie Viennoise
Ancienne Maison Wagner et Cie
C. BONOMO
24, Rue d'Italie — Téléph. 449
PAIN FRANÇAIS ET DE LUXE
Spécialité de Pain Viennois
Croissants, Brioches, Grissini

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - Sfax - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Et toutes opérations de Banque
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :
6 mois à 3,00 0/0 - à 8 mois 3,50 0/0
1 mois à 4,00 0/0 - à 1 an 4,50 0/0

EXCELSIOR
le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, à un prix de ses abonnements.
La collection d'**EXCELSIOR** constitue une documentation photographique de 1^{er} ordre.
Prix des Abonnements aux Colonies :
Tria mens. 18 fr. | Six mens. 34 fr. | Un an. 68 fr.
En l'étranger 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5770), demander le titre des **PRIMES GRATUITES**
PENSE AVOIR EN TOUTES LAISSES

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 107, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touche - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & F. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

A. DISEGNI
Receveur de Rentes
11, Avenue de France (au 1^{er} étage) - TUNIS
Maison de Confiance - Téléphone 203
Toutes Opérations Immobilières

RESTAURANT DU JAPON
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
7, Rue Amilcar - TUNIS
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme au Capital de 125.000.000
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjet-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursook.
Toutes opérations de Banque :
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'Huile qui graisse le plus
Vacuum Mobiloil
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 074

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAUX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{ME} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18-96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à "OFFICE FRANÇAIS".
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L' "OFFICE" se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO-CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAUX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS Tél. 1-6